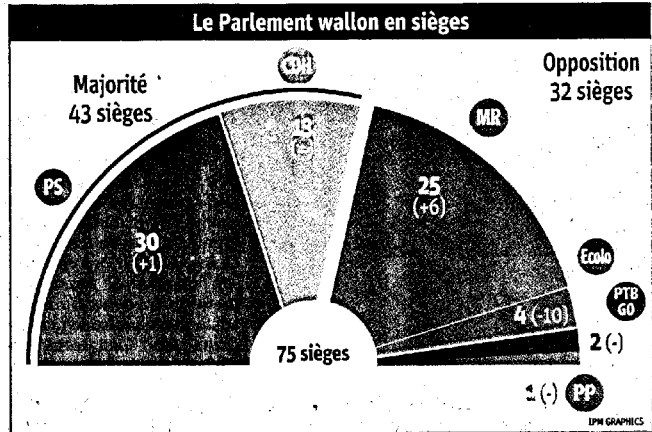
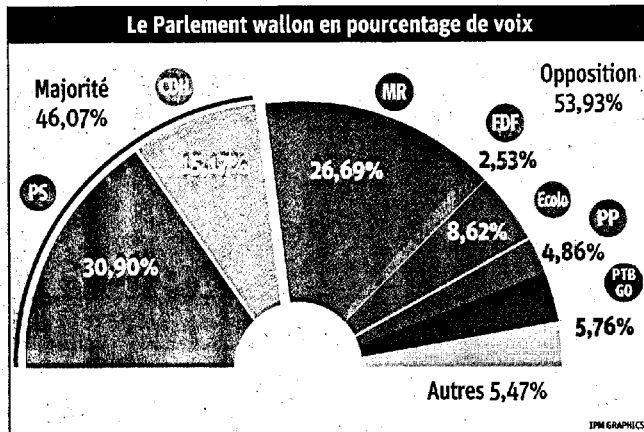


Les cinq grands enjeux du futur gouvernement wallon



PS-CDH : MAJORITAIRES EN SIÈGES MAIS PAS EN VOIX

Si la coalition PS-CDH qui se mettra en place en Wallonie dispose de la majorité en termes de sièges (43 sur 75) ce qui est évidemment suffisant pour gouverner, elle ne dispose pas de la majorité en termes de voix puisqu'ensemble, les deux partis représentent 46,7 % des suffrages exprimés. Sous la précédente législature, l'Olivier (PS-CDH-Ecolo) disposait d'une majorité de 57 sièges et de 67,45 % des suffrages exprimés.

■ PS et CDH commencent, ce samedi, les négociations pour la mise en place de la DPR.

Samedi matin vers 10 heures, les négociateurs du PS et du CDH sont invités à se retrouver à l'Elysette (siège du ministre-Président wallon) afin d'entamer les discussions qui définiront les contours des enjeux essentiels de la politique à mener par le futur gouvernement wallon et de rédiger la déclaration de politique régionale (DPR). Cette dernière accompagnera le gouvernement et chaque ministre tout au long de la législature 2014-2019.

Voici, les points essentiels qui devront être mis en avant durant ces négociations.

1 Marshall 2022. C'est le gros morceau de la prochaine législature. Il s'agit en fait du troisième volet du Plan Marshall et du Plan Marshall 2.vert. Ses trois axes sont le socio-économique, l'institutionnel et le cadre budgétaire. Le Plan Marshall 2022 servira de colonne vertébrale à l'ensemble des poli-

tiques qui seront menées en Wallonie. Il s'agira de renforcer les secteurs porteurs qui se sont développés lors de la mise en place des pôles de compétitivité. La création d'emploi et le développement d'un nouveau tissu industriel wallon restant évidemment la finalité absolue. Le deuxième volet doit permettre au gouvernement d'accueillir au mieux les nouvelles compétences transférées aux régions par la 6^e réforme de l'Etat. Quels moyens, quelles infrastructures, quelles politiques menées? Trois questions auxquelles il devient urgent de répondre. Enfin le troisième volet concerne les balises budgétaires des prochaines années. Le contexte financier de la Wallonie étant particulièrement serré, il conviendra pour chaque politique menée de respecter les balises fixées par Marshall 2022.

2 L'enseignement et la formation. Bien que l'enseignement soit du ressort de la Fédération Wallonie-Bruxelles, il est nécessaire de renforcer les liens entre l'enseignement, la formation en alternance et le monde du

travail.

3 Mobilité. La poursuite du plan de route visant à réhabiliter complètement le réseau routier et autoroutier wallon devra s'appuyer sur de nouveaux moyens budgétaires.

4 Aménagement du territoire. La croissance démographique annoncée en Wallonie pour ces trente prochaines années nécessitera en la mise en place de politique spécifique. Le CDH remettra-t-il sur la table la création de villes nouvelles? Il s'agira aussi de faire appliquer le Sder (Schéma de développement de l'espace régional) et le CoDT (Code de développement territorial).

5 Energie. On peut s'attendre au développement "du petit éolien" voulu par le CDH. Il s'agira également pour le futur gouvernement wallon de se positionner sur "le grand éolien" et les autres sources d'énergies vertes. Nul doute que la question du prix de l'électricité reviendra sur la table.

Stéphane Tassin

À Namur

Huit ministres wallons, cinq PS et trois CDH

Affaires courantes. S'il est sans doute trop tôt pour connaître le nom des futurs ministres qui siégeront au sein du nouvel exécutif wallon, on peut cependant presque affirmer, que la majorité Rouge-Romaine en Wallonie devrait compter huit ministres. Cinq seraient issus du PS et trois du CDH, le PS occupant également la présidence du Parlement wallon. C'est du moins ce qui se chuchote pour l'instant en coulisses.

On peut également s'interroger sur le nom du futur ministre-Président wallon. De nombreux observateurs imaginent Elio Di Rupo revenir à Namur pour la troisième fois. Si ce scénario se confirme et que le gouvernement wallon devait être formé avant le fédéral, quid alors du poste de Premier ministre en affaires courantes ? Soit Elio Di Rupo passe la main au fédéral à Pieter De Crem, premier vice-Premier ministre, soit il place un intérimaire à la tête du gouvernement wallon.

À Bruxelles

Trois ministres socialistes, un FDF et un CDH

Au gouvernement bruxellois, il faut compter sur trois postes néerlandophones et cinq postes francophones. Il s'agit de ministres et de secrétaires d'Etat. Côté francophone, la distribution des rôles pour une future majorité PS-CDH-FDF donnerait trois postes au Parti socialistes et un pour chacun des deux autres partenaires. Qui pour les occuper ? Au PS on parle naturellement de la reconduction du ministre-Président sortant Rudi Vervoort qui pourrait toutefois être remplacé par Laurette Onkelinx si le PS était exclu du fédéral. On cite également le ministre sortant Rachid Madrane, mais aussi de la ministre de la culture sortante Fadila Laanan pour constituer le gouvernement bruxellois. Au FDF Didier Gosuin s'impose naturellement comme candidat ministre alors qu'au CDH il paraît évident que Céline Fremault, ministre bruxelloise sortante pourtant élue à la Chambre, devrait rester à l'échelon régional. **M. Co**